

Atlas Contrôle  
Chaussée De La Hulpe 181 box 1  
1170 Brussels

## RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

33.406

Date du contrôle:

17/11/2023

Lieu du contrôle:

Rue Haute 43 1460 Ittre Belgique

Agent-visiteur:

Benjamin De Potter

Type de contrôle:

Visite de contrôle ancienne installation autres  
cas (Livre 1 8.4.3)

Date d'émission:

V1 17/11/2023 10:22:05

Prochaine visite avant le:

17/11/2024

Testeur d'installation:

TI-020/5800124

### Donneur d'ordre

Nom

Adresse

Email

### Données générales

Adresse de l'installation

Rue Haute 43 1460 Ittre Belgique

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Adresse du propriétaire

Installateur

### Données du raccordement

GRD

Ores

Numéro de compteur

15976812

Code EAN

Liaison compteur-tableau

VOB 3X6

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

<20 A 3P

### Contrôles

Schémas/plans

NOK

Liaisons équipotentielles

NOK

Fondations

avant 81

Installation électrique

après 81

Description de l'installation

14 minijump 16A

Nombre de tableaux

1

Différentiel de tête

Autre (voir description de l'installation)

Test BP du DDR

$\Delta I_n$

Contrôle de l'état

NOK

Matériel fixe

NOK

Protection contre les contacts directs

NOK

Protection contre les contacts indirects

NOK

Protection contre les surintensités

NOK

Prise de terre

Autre

Résistance de terre ( $\Omega$ )

0

Isolement ( $M\Omega$ )

10,58

Atlas Contrôle  
Chaussée De La Hulpe 181 box 1  
1170 Brussels

## Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.  
Des dispositions dérogatoires pour les anciennes installations électriques domestiques existantes ont été appliquées (Livre 1 8.2.1)

## Conclusions

**CONCLUSION : NON CONFORME**

Signature de l'agent-visiteur



Tableau 1

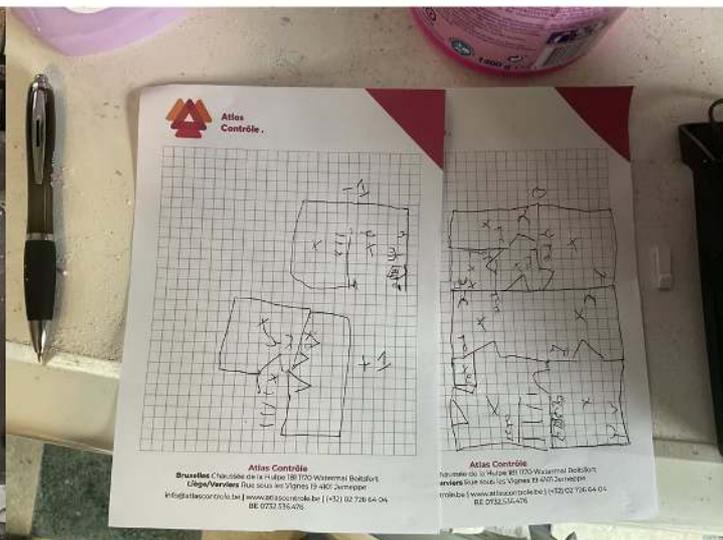


Tableau 2

## Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1 : 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel général d'une intensité nominale (In) de 40A minimum et de sensibilité de 300 mA maximum.	L1: 4.2.4.3.; 5.3.5.1.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
Equiper les bases de coupe-circuit à fusibles ou disjoncteurs d'éléments de calibre.	L1: 5.3.5.5.; L3: 5.3.5.5.

Atlas Contrôle  
 Chaussée De La Hulpe 181 box 1  
 1170 Brussels

Libellé	Paragraphe
Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation.	L1: 5.3.5.2.
Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.	

Présence de prise sans protection enfant  
 Les prises sans terre doivent être protégé par un différentiel 30MA  
 Pas de sectionneur de terre (terre non mesuré)

### Liste des remarques

Libellé	Référence
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	RDE10
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Libellé	Photo
Annexe	